

**PRÉVISIONS CANTONALES DES EFFECTIFS D'ÉLÈVES
DE L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER OBLIGATOIRE
ET DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ**

PRÉVISIONS À 4 ANS DE TERME : 2026-2029

**Enseignement primaire
Cycle d'orientation
Enseignement spécialisé public et subventionné**

SYNTHÈSE

Introduction

Chaque année, le service de la recherche en éducation (SRED) réalise, en partenariat avec la direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) et la direction générale de l'office médico-pédagogique (DGOMP), l'exercice de prévisions cantonales d'effectifs d'élèves.

Ce document présente une synthèse des prévisions d'effectifs d'élèves de l'enseignement régulier obligatoire public et de l'enseignement spécialisé public et subventionné pour la période 2026-2029.

Les hypothèses retenues pour ces prévisions ont été élaborées conjointement lors de séances de travail qui ont eu lieu les 3 et 10 décembre 2025.

Les résultats détaillés seront disponibles en janvier 2026 dans un document plus complet, téléchargeable à l'adresse suivante (rubrique "*Prévisions au niveau cantonal*") :

<https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/previsions-effectifs-eleves>.

Document 25.039

Contacts :

bernard.engel@etat.ge.ch / tél. 022 546 71 08

aurelie.pont@etat.ge.ch / tél. 022 546 71 07 (coordinatrice)

1. Enseignement régulier obligatoire

Au 15 novembre 2025, on comptabilise 39'767 élèves au sein de l'enseignement primaire public genevois. Les effectifs diminuent de 20 élèves par rapport à 2024 (-0,1%). La quasi-stabilité des effectifs de l'enseignement primaire s'explique principalement par un solde "autres origines – départs"¹ sensiblement moins élevé que les trois années précédentes, qui ne compense pas complètement le déficit engendré par les autres facteurs, au premier rang desquels le solde "entrées – sorties" (**Figure 1**).

Les effectifs du cycle d'orientation sont de 14'863 élèves au 15 novembre 2025, en hausse par rapport à 2024 (+320 élèves, soit +2,2%), soit une hausse plus modeste que la moyenne des trois années précédentes, cependant plus importante qu'en 2024. Cette évolution s'explique essentiellement par un solde "entrées – sorties" redevenu positif (**Figure 3**).

Les hypothèses retenues pour la prévision 2026 sont les hypothèses "standard" du modèle, à savoir principalement une moyenne pondérée des taux de passage observés en 2024 et 2025, avec poids double pour l'observation 2025, puis la reconduction à l'identique sur les années suivantes des taux prévus pour 2026. Ces hypothèses ont cependant été en partie adaptées selon les discussions ayant eu lieu au sein du groupe de travail, notamment pour tenter d'appréhender les évolutions futures en lien avec les apports migratoires, mais aussi pour prendre en compte les départs programmés des élèves habitant en France voisine. On prévoit ainsi, pour l'enseignement primaire, une quasi-stabilité des effectifs en 2026 (quelques dizaines d'élèves de plus qu'en 2025), suivie de trois années de baisse (près de 300 élèves de moins par an en moyenne entre 2027 et 2029). S'agissant du cycle d'orientation, on s'attend à des hausses d'effectifs irrégulières mais assez modestes (environ 115 élèves en plus par an en moyenne) au cours des quatre années de prévision.

Quant à la prévision de natalité, elle est plus élevée qu'en 2023 et 2024, avec 4'866 enfants (reconduction de l'observation 2025) par an sur toute la période de prévision.

Trois types de facteurs d'incertitude quant à l'évolution des effectifs ont par ailleurs été identifiés par le groupe de travail.

1) Échanges avec l'enseignement spécialisé

Depuis la rentrée 2023 se déploie progressivement dans les écoles primaires publiques, en 1P et 2P, un dispositif de co-intervention qui a pour but de privilégier l'entrée en scolarité régulière du plus grand nombre. À terme, cette pratique pourrait amener une diminution du nombre d'enfants commençant leur scolarité dans l'enseignement spécialisé.

Par ailleurs, le retour vers l'enseignement régulier obligatoire d'élèves suivant leur scolarité dans l'enseignement spécialisé devrait à l'avenir être davantage favorisé.

De manière générale, la mise en pratique des nouvelles orientations annoncées par la conseillère d'État en 2023 devrait, une fois réalisée, amener plus d'élèves dans l'enseignement régulier.

Cependant, lors de la séance de discussion des hypothèses concernant l'enseignement spécialisé (voir section B4), puis lors de celle consacrée à l'enseignement régulier obligatoire, il a été estimé qu'il n'était pas encore possible de chiffrer l'impact de ces mesures. Elles n'ont donc pas fait l'objet d'hypothèses spécifiques dans le présent exercice prévisionnel.

2) Échanges avec l'enseignement privé

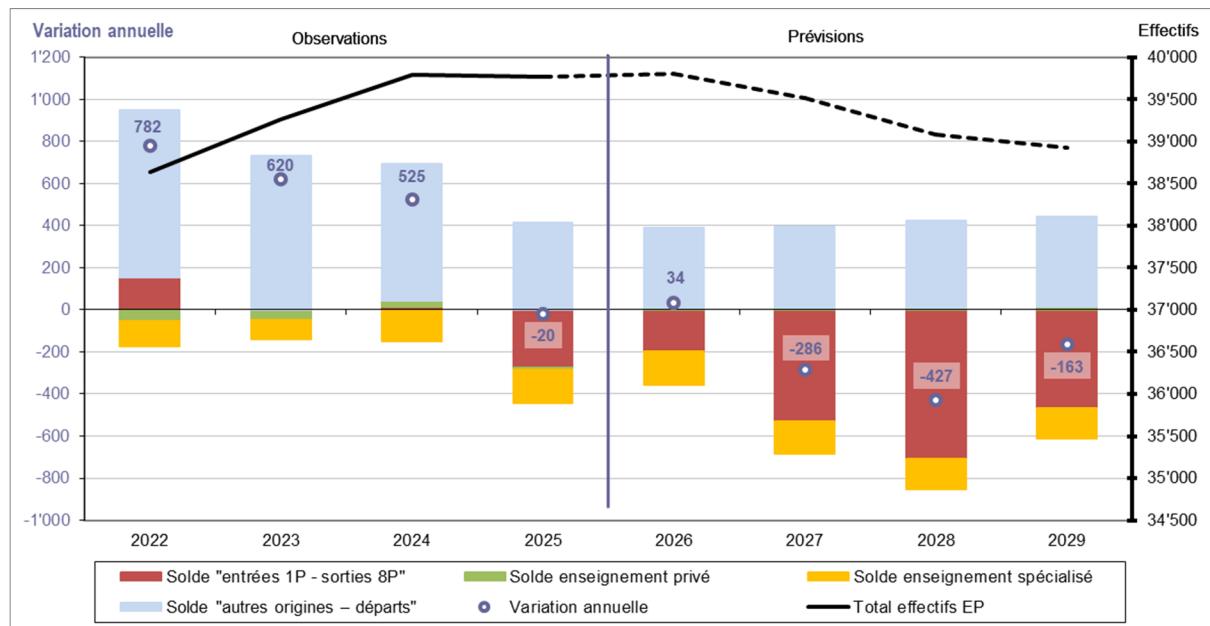
Certaines grandes entreprises privées internationales établies à Genève pourraient diminuer ou supprimer leur participation au financement de la scolarisation des enfants de leurs employés. Or ces enfants fréquentent souvent l'enseignement privé. En conséquence, on pourrait observer des retours de l'enseignement privé vers l'enseignement public plus nombreux qu'à l'habitude.

3) Élèves habitant en France voisine

Il est possible que certaines familles concernées par les nouvelles mesures concernant les élèves domiciliés en France reviennent s'établir sur le territoire cantonal. Leurs enfants fréquentant l'enseignement obligatoire pourraient ainsi poursuivre leur scolarité. Cela se traduirait alors par des baisses d'effectifs en lien avec ce facteur moins nombreuses que prévu.

Par ailleurs, des décisions politiques ou de justice pourraient invalider tout ou partie des nouvelles mesures concernant les élèves habitant en France voisine. La baisse prévue de leurs effectifs pourrait alors être moins importante qu'envisagé, ou s'étaler sur une période plus longue, voire, à l'extrême, ne pas se produire du tout.

¹ Bilan des échanges migratoires avec l'extérieur du canton + nouvelles doubles scolarités EP-ES.

Figure 1 - Composantes de l'évolution annuelle des effectifs d'élèves de l'enseignement primaire

Source: SRED / données au 15.11 / Prévisions cantonales EO-ES

Les effectifs d'élèves de l'enseignement primaire devraient très légèrement augmenter en 2026, puis connaître trois années de baisse, en bonne partie liées aux nouvelles règles concernant les élèves habitant en France qui entreront en vigueur à la rentrée 2026. Pour des raisons pratiques, les futurs départs de ces élèves sont répartis entre le solde "autres origines - départs" (pour les départs à l'issue du cycle élémentaire) et le solde "entrées – sorties" (pour les départs à l'issue du cycle moyen).

En 2026, les effectifs pourraient augmenter de 34 élèves, le solde "autres origines - départs" s'avérant légèrement supérieur aux déficits engendrés par les autres paramètres. Malgré les nombreux départs prévus d'élèves habitant en France, le solde "entrées – sorties" ne devrait être que modestement négatif, du fait d'un nombre important d'arrivées en 1P.

En 2027, les arrivées en 1P devraient être sensiblement moins nombreuses qu'en 2026, engendrant un solde "entrées – sorties" nettement plus déficitaire que ne compenserait plus un solde "entrées – sorties" quant à lui à peu près stable. La variation annuelle serait alors de -286 élèves.

En 2028, les mêmes causes devraient produire les mêmes effets. Un solde "entrées – sorties" encore plus déficitaire, conjonction d'arrivées en baisse et de départs en hausse, serait la principale composante d'un bilan de -427 élèves.

En 2029, les arrivées en 1P devraient être plus nombreuses que les deux années précédentes, et les départs d'élèves habitant en France moins importants (ce seraient les derniers), tandis que le solde "autres origines - départs" resterait à peu près au même niveau que les années précédentes. Le bilan s'établirait alors à -163 élèves.

Les évolutions prévues pour chaque cycle sont les suivantes.

- Cycle élémentaire : les effectifs devraient diminuer sur toute la période prévisionnelle, pour un total de -561 élèves à 4 ans de terme. Les baisses seraient concentrées sur les années 2027 (-177) et 2028 (-327).
- Cycle moyen : on prévoit une légère hausse (+55) en 2026, suivie de trois années de baisses relativement égales (entre -100 et -127 élèves par an). Le cycle moyen perdrat 281 élèves à 4 ans de terme.

À l'horizon 2029, les effectifs de l'enseignement primaire pourraient être inférieurs d'environ 840 élèves par rapport à la situation du 15 novembre 2025, et repasser sous la barre des 39'000 élèves.

Figure 2 - Prévisions des effectifs d'enfants préscolaires et d'élèves de l'enseignement primaire public

Prévision des effectifs d'enfants préscolaires

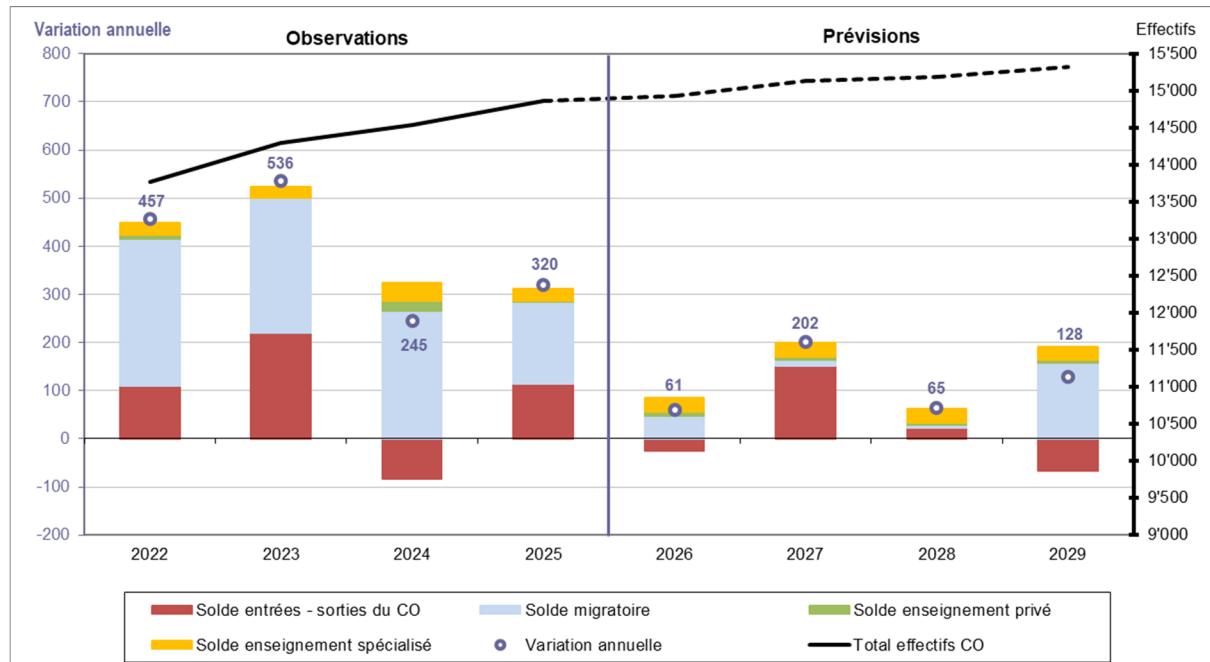
Effectifs au 15.11	Observations				Prévisions			
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
0 an	5'029	4'791	4'603	4'866				
1 an	4'966	5'207	4'950	4'772	5'022	5'022	5'022	5'022
2 ans	5'279	5'102	5'298	5'038	4'870	5'112	5'112	5'112
3 ans	5'278	5'359	5'182	5'373	5'120	4'957	5'192	5'192
TOTAL 1-3 ans	15'523	15'668	15'430	15'183	15'012	15'091	15'326	15'326
Variation annuelle	-140	145	-238	-247	-171	79	235	0
Variation annuelle en %	-0.9%	0.9%	-1.5%	-1.6%	-1.1%	0.5%	1.6%	0.0%

Prévision des effectifs d'élèves de l'enseignement primaire

Effectifs au 15.11	Observations				Prévisions			
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
1P	4'738	4'790	4'760	4'670	4'786	4'572	4'434	4'633
2P	4'787	4'774	4'820	4'828	4'726	4'837	4'634	4'501
3P	4'984	5'017	5'001	4'938	4'964	4'869	4'971	4'776
4P	4'997	5'078	5'086	5'081	5'020	5'041	4'953	5'046
Cycle élémentaire (1P à 4P)	19'506	19'659	19'667	19'517	19'496	19'319	18'992	18'956
Variation annuelle	269	153	8	-150	-21	-177	-327	-36
Variation annuelle en %	1.4%	0.8%	0.0%	-0.8%	-0.1%	-0.9%	-1.7%	-0.2%
5P	4'848	4'984	5'095	5'028	4'966	4'922	4'959	4'890
6P	4'785	4'934	5'049	5'095	5'051	4'993	4'951	4'986
7P	4'692	4'927	5'010	5'125	5'168	5'123	5'069	5'029
8P	4'811	4'758	4'966	5'002	5'120	5'158	5'117	5'064
Cycle moyen (5P à 8P)	19'136	19'603	20'120	20'250	20'305	20'196	20'096	19'969
Variation annuelle	513	467	517	130	55	-109	-100	-127
Variation annuelle en %	2.8%	2.4%	2.6%	0.6%	0.3%	-0.5%	-0.5%	-0.6%
Enseignement primaire*	38'642	39'262	39'787	39'767	39'801	39'515	39'088	38'925
Variation annuelle	782	620	525	-20	34	-286	-427	-163
Variation annuelle en %	2.1%	1.6%	1.3%	-0.1%	0.1%	-0.7%	-1.1%	-0.4%

Source: SRED / données au 15.11 / Prévisions cantonales EO-ES

(*) Les effectifs totaux incluent un certain nombre d'élèves suivant une double scolarité (élèves fréquentant l'enseignement primaire et une structure de l'enseignement spécialisé public et subventionné, voir pages 11-12).

Figure 3 - Composantes de l'évolution annuelle des effectifs d'élèves du cycle d'orientation

Source: SRED / données au 15.11 / Prévisions cantonales EO-ES

Au cours des quatre prochaines années, les effectifs du cycle d'orientation devraient augmenter, mais de manière significativement moins marquée que les quatre dernières années. Cela serait en bonne partie lié aux départs d'élèves habitant en France voisine. Dans le graphique ci-dessus, les sorties à l'issue de la 11CO sont une composante sur solde migratoire, tandis que celles à l'issue de la 8P, se traduisant par des entrées en 9CO moins nombreuses, apparaissent dans le solde "entrées – sorties du CO".

En 2026, les effectifs pourraient augmenter légèrement, de 61 élèves. Cela découlerait des apports migratoires et en provenance du spécialisé et du privé, dont le cumul serait plus important que le solde "entrées – sorties du CO", quant à lui très légèrement déficitaire (moins d'arrivées et plus de départs qu'en 2025).

En 2027, le solde "entrées – sorties du CO" devrait être positif (davantage d'arrivées et moins de départs qu'en 2026). Les bilans concernant les autres paramètres devraient s'avérer presque nuls, et le solde global s'établirait à +202 élèves, la hausse la plus importante des quatre années de prévision.

En 2028, un nombre plus important de sorties devrait amener le solde "entrées – sorties du CO" presque à l'équilibre. La variation annuelle devrait être très modeste et culminer à +65 élèves.

En 2029, il n'y aurait plus de départs d'élèves habitant la France à l'issue de la 11CO, amenant à un solde migratoire positif et à un bilan global un peu plus élevé que l'année précédente. La hausse d'effectifs s'élèverait à +128 élèves.

À quatre ans de terme, la hausse des effectifs du cycle d'orientation pourrait être d'un peu plus de 450 élèves par rapport à 2025.

Figure 4 - Prévisions des effectifs d'élèves du cycle d'orientation

	Observations				Prévisions			
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
9-CO	4'421	4'575	4'560	4'756	4'660	4'767	4'824	4'809
10-CO	4'454	4'542	4'744	4'702	4'896	4'805	4'907	4'962
11-CO	4'180	4'432	4'537	4'704	4'666	4'853	4'766	4'861
Atelier-CO	87	82	79	75	77	79	78	80
Total CO (sans Accueil)	13'142	13'631	13'920	14'237	14'299	14'504	14'575	14'712
<i>Variation annuelle</i>	252	489	289	317	62	205	71	137
<i>Variation annuelle en %</i>	2.0%	3.7%	2.1%	2.3%	0.4%	1.4%	0.5%	0.9%
Accueil-CO	620	667	623	626	625	622	616	607
Total CO*	13'762	14'298	14'543	14'863	14'924	15'126	15'191	15'319
<i>Variation annuelle</i>	457	536	245	320	61	202	65	128
<i>Variation annuelle en %</i>	3.4%	3.9%	1.7%	2.2%	0.4%	1.4%	0.4%	0.8%

Source: SRED / données au 15.11 / Prévisions cantonales EO-ES

(*) Les effectifs totaux incluent un certain nombre d'élèves suivant une double scolarité (élèves fréquentant le cycle d'orientation et une structure de l'enseignement spécialisé public et subventionné, voir pages 11-12).

Le chiffre surligné indique la dernière génération touchée par le décalage de l'âge d'entrée en 1P, intervenu entre 2010 et 2012 (mise en place de HarmoS). Depuis la rentrée de 2023, l'impact de cette réforme a entièrement pris fin au CO.

 Impact du Concordat HarmoS: décalage de l'âge d'entrée en 1P pour les enfants dont la naissance est intervenue en 2008

2. Enseignement spécialisé public et subventionné

Le périmètre de l'enseignement spécialisé couvre l'ensemble des institutions publiques et privées subventionnées², à l'exclusion des mesures de soutien.

Au 15 novembre 2025, on dénombre 2'348 scolarités dans l'enseignement spécialisé public et subventionné, ce qui représente 2'339 élèves, car 9 élèves fréquentent deux structures au sein même de l'enseignement spécialisé (voir pages 11-12). Par rapport à 2024, on observe une augmentation de 102 scolarités. Il s'agit de la plus forte hausse jamais enregistrée dans l'enseignement spécialisé, à égalité (à un élève près) avec celle de 2020.

Selon les hypothèses retenues pour la période 2026-2029, on prévoit une augmentation des effectifs d'élèves de l'enseignement spécialisé pour les quatre prochaines années, de 258 élèves supplémentaires d'ici 2029. Ces hypothèses sont calculées pour l'essentiel selon la moyenne pondérée des observations 2024 et 2025 (poids double pour l'observation 2025). Certaines hypothèses spécifiques ont toutefois été faites à la suite des discussions intervenues au sein du groupe de travail.

Par ailleurs, des facteurs d'incertitude quant à l'évolution future des effectifs, facteurs non quantifiables à ce jour, ont été identifiés.

- En 2023, la conseillère d'État Anne Hiltbold a initié une série de mesures concernant l'enseignement spécialisé. Certaines ont déjà commencé à déployer leurs effets. Il s'agit en particulier :
 - de renforcer l'accompagnement des élèves les plus jeunes dès leur entrée à l'école primaire, en déployant progressivement la co-intervention (deux adultes par classe) dans les classes de 1P-2P afin de privilégier l'entrée en scolarité régulière du plus grand nombre ;
 - d'augmenter le nombre de classes intégrées dans les établissements primaires réguliers ;
 - d'augmenter le taux de réintégration des élèves du spécialisé dans le régulier et d'anticiper les dispositifs en terme de moyens et de suivi de ces réintégrations ;
 - s'agissant de la PES : de repositionner la PES comme une procédure d'évaluation et non une demande de mesure ES, afin d'améliorer et d'affiner le processus d'évaluation individuelle, établir un référentiel des critères d'analyse, d'orientation et de reconnaissance des besoins.
- Le groupe de travail a estimé qu'il était trop tôt pour pouvoir chiffrer et distribuer dans le temps les impacts de ces mesures, et donc qu'aucune hypothèse ne pouvait encore être faite en lien avec elles dans le cadre du présent exercice.
- Depuis 2024, l'enseignement spécialisé, en collaboration avec l'enseignement régulier, a travaillé sur les deux aspects suivants qui ont un impact sur la répartition des élèves dans les différentes structures et filières, ainsi que sur les prévisions :
 - la diversité des profils d'élèves accueillis au sein d'une même structure, afin de répondre au mieux aux besoins de chaque élève ;
 - la mise en place de filières dédoublées au sein de certaines structures permettant de renforcer la mixité, avec pour perspective d'augmenter l'offre avec un encadrement renforcé.
- Ces évolutions sont susceptibles de se reproduire ces prochaines années et ainsi d'affecter les taux de passage entre les différentes catégories de l'enseignement spécialisé.

² Enseignement spécialisé subventionné par l'État de Genève (mandat public de formation).

Figure 5 - Prévisions des effectifs d'élèves de l'enseignement spécialisé public et subventionné

	Observations				Prévisions			
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
ECPS et institutions (CE)	154	131	120	116	105	99	94	92
<i>variation annuelle</i>	4	-23	-11	-4	-11	-6	-5	-2
ECPS et institutions (CM)	282	264	233	199	188	178	171	168
<i>variation annuelle</i>	-60	-18	-31	-34	-11	-10	-7	-3
CLI (CE-CM), institutions (CE-CM) et CLIM (CM)	453	445	404	412	405	400	395	393
<i>variation annuelle</i>	19	-8	-41	8	-7	-5	-5	-2
ECPS et institutions renforcées (CE-CM)	221	248	284	328	362	387	411	433
<i>variation annuelle</i>	27	27	36	44	34	25	24	22
CLI et institutions intégrées renforcées (CE-CM)	215	223	271	307	341	365	387	404
<i>variation annuelle</i>	53	8	48	36	34	24	22	17
ECPS, ECOFF et institutions (sec. I et II)	119	125	129	130	132	130	129	129
<i>variation annuelle</i>	-8	6	4	1	2	-2	-1	0
CLI (sec. I)	177	170	189	171	169	169	167	167
<i>variation annuelle</i>	10	-7	19	-18	-2	0	-2	0
CLI renforcées (sec. I)	48	53	70	97	108	115	121	125
<i>variation annuelle</i>	7	5	17	27	11	7	6	4
ECPS, form. préprof. et institutions renforcées (sec. I et II)	155	195	210	221	244	265	285	306
<i>variation annuelle</i>	5	40	15	11	23	21	20	21
Formation préprofessionnelle et CLI ACCES II (sec. II)	200	189	203	236	244	251	256	259
<i>variation annuelle</i>	1	-11	14	33	8	7	5	3
ECPS et CLI pour déficience sensorielle et motrice	62	61	58	56	52	49	47	45
<i>variation annuelle</i>	5	-1	-3	-2	-4	-3	-2	-2
Institutions pour polyhandicap	74	75	75	75	78	80	83	85
<i>variation annuelle</i>	6	1	0	0	3	2	3	2
Total enseignement spécialisé public & subventionné	2'160	2'179	2'246	2'348	2'428	2'488	2'546	2'606
<i>Variation annuelle</i>	69	19	67	102	80	60	58	60
<i>Variation annuelle en %</i>	3.3%	0.9%	3.1%	4.5%	3.4%	2.5%	2.3%	2.4%
<i>Écart / 2025</i>	-188	-169	-102		80	140	198	258
<i>Écart / 2025 en %</i>	-8.7%	-7.8%	-4.5%		3.4%	6.0%	8.4%	11.0%

Source: SRED / données au 15.11 / Prévisions cantonales EO-ES

Avertissement :

Les effectifs totaux incluent un certain nombre d'élèves suivant une double scolarité (élèves fréquentant l'enseignement primaire ou le cycle d'orientation ainsi qu'une structure de l'enseignement spécialisé public et subventionné, ou élèves fréquentant deux structures de l'enseignement spécialisé - voir pages 11-12).

Placements "hors périmètre" :

En 2025, 9 enfants / jeunes de Genève sont au bénéfice d'un placement dans des institutions spécialisées hors du canton en raison d'un manque de structures d'accueil à Genève, notamment les structures d'accueil de nuit. Par ailleurs, le foyer de Pré-Lauret accueille 9 enfants / jeunes et le foyer de Collonge accueille 5 enfants / jeunes. Enfin, un enfant / jeune est accueilli dans une annexe des foyers.

Ces institutions ne font pas partie du périmètre étudié dans le présent document.

3. Synthèse des résultats

Figure 6 - Synthèse des prévisions d'effectifs d'élèves de l'enseignement régulier obligatoire public et de l'enseignement spécialisé public et subventionné

	Observations				Prévisions			
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Effectifs au 15.11								
Cycle élémentaire (1P à 4P)	19'506	19'659	19'667	19'517	19'496	19'319	18'992	18'956
Variation annuelle	269	153	8	-150	-21	-177	-327	-36
Variation annuelle en %	1.4%	0.8%	0.0%	-0.8%	-0.1%	-0.9%	-1.7%	-0.2%
Écart / 2025	-11	142	150		-21	-198	-525	-561
Écart / 2025 en %	-0.1%	0.7%	0.8%		-0.1%	-1.0%	-2.7%	-2.9%
Cycle moyen (5P à 8P)	19'136	19'603	20'120	20'250	20'305	20'196	20'096	19'969
Variation annuelle	513	467	517	130	55	-109	-100	-127
Variation annuelle en %	2.8%	2.4%	2.6%	0.6%	0.3%	-0.5%	-0.5%	-0.6%
Écart / 2025	-1'114	-647	-130		55	-54	-154	-281
Écart / 2025 en %	-5.8%	-3.3%	-0.6%		0.3%	-0.3%	-0.8%	-1.4%
Total enseignement primaire*	38'642	39'262	39'787	39'767	39'801	39'515	39'088	38'925
Variation annuelle	782	620	525	-20	34	-286	-427	-163
Variation annuelle en %	2.1%	1.6%	1.3%	-0.1%	0.1%	-0.7%	-1.1%	-0.4%
Écart / 2025	-1'125	-505	20		34	-252	-679	-842
Écart / 2025 en %	-2.9%	-1.3%	0.1%		0.1%	-0.6%	-1.7%	-2.1%
Total Cycle d'orientation*	13'762	14'298	14'543	14'863	14'924	15'126	15'191	15'319
Variation annuelle	457	536	245	320	61	202	65	128
Variation annuelle en %	3.4%	3.9%	1.7%	2.2%	0.4%	1.4%	0.4%	0.8%
Écart / 2025	-1'101	-565	-320		61	263	328	456
Écart / 2025 en %	-8.0%	-4.0%	-2.2%		0.4%	1.8%	2.2%	3.1%
Total ens. spécialisé pub. & subv.*	2'160	2'179	2'246	2'348	2'428	2'488	2'546	2'606
Variation annuelle	69	19	67	102	80	60	58	60
Variation annuelle en %	3.3%	0.9%	3.1%	4.5%	3.4%	2.5%	2.3%	2.4%
Écart / 2025	-188	-169	-102		80	140	198	258
Écart / 2025 en %	-8.7%	-7.8%	-4.5%		3.4%	6.0%	8.4%	11.0%

Source : SRED / Données au 15.11 / Prévisions cantonales EO-ES

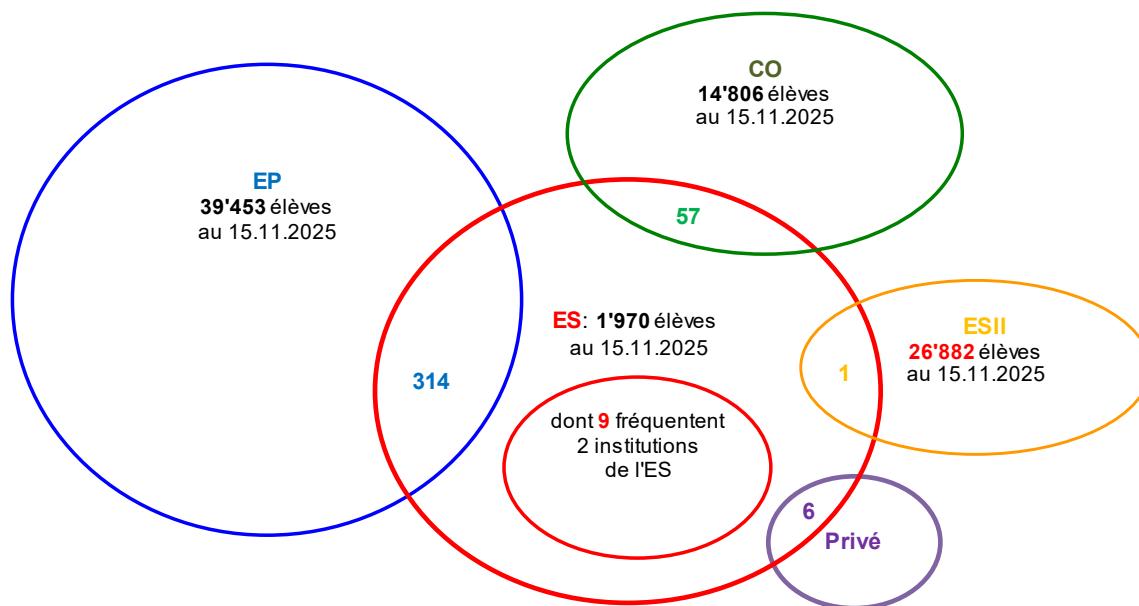
* Les effectifs totaux incluent un certain nombre d'élèves suivant une double scolarité (élèves fréquentant l'enseignement primaire ou le cycle d'orientation ainsi qu'une structure de l'enseignement spécialisé public et subventionné, ou élèves fréquentant deux structures de l'enseignement spécialisé - voir pages 11-12).

4. Éléments relatifs aux élèves suivant deux scolarités

Les données proposées dans ce document se basent sur un relevé des scolarités et pas sur un décompte des individus. En effet, au sein du système d'enseignement et de formation genevois, les élèves peuvent suivre deux scolarités (appelées rang 1 et rang 2) une année donnée, soit dans deux établissements de degrés d'enseignement différents, soit dans deux structures du même degré d'enseignement. Ainsi, au 15 novembre 2025, on comptabilise 387 élèves suivant une double scolarité : 372 fréquentent à la fois l'enseignement régulier public et l'enseignement spécialisé, 9 fréquentent deux structures de l'enseignement spécialisé et 6 fréquentent à la fois l'enseignement spécialisé et l'enseignement privé. Cela représente une diminution de 46 élèves par rapport au 15 novembre 2024, où 433 élèves étaient en double scolarité.

Le schéma ci-dessous présente la répartition des 387 élèves suivant une double scolarité selon le degré d'enseignement concerné.

Élèves suivant une double scolarité au 15 novembre 2025



Source : SRED / Données au 15.11

Au 15 novembre 2025 :

- 39'453 élèves fréquentent uniquement un établissement de l'enseignement primaire et 314 élèves fréquentent à la fois un établissement de l'enseignement primaire et un établissement de l'enseignement spécialisé. Ainsi, le total de 39'767 (effectif utilisé dans l'exercice prévisionnel) correspond à des scolarités et pas à des individus.
- 14'806 élèves fréquentent uniquement un collège du cycle d'orientation et 56 élèves fréquentent à la fois un établissement du CO et un établissement de l'enseignement spécialisé. Ainsi, le total de 14'863 correspond à des scolarités et pas à des individus.
- 26'882 élèves fréquentent uniquement un établissement de l'enseignement secondaire II et 1 élève fréquente à la fois un établissement de l'enseignement secondaire II et un établissement de l'enseignement spécialisé. Ainsi, le total de 26'883 correspond à des scolarités et pas à des individus.
- 1'970 élèves fréquentent uniquement l'enseignement spécialisé, dont 9 fréquentent deux établissements de l'enseignement spécialisé. De plus, 372 élèves fréquentent à la fois l'enseignement régulier (public) et l'enseignement spécialisé, et 6 fréquentent à la fois l'enseignement spécialisé et l'enseignement privé. Ainsi, le total de 2'348 correspond à des scolarités et pas à des individus.

Ces dernières années, on relève une tendance à la diminution des doubles scolarités enseignement spécialisé – enseignement régulier public, passées de 463 à 372 en trois ans, soit près de -20%.

Évolution du nombre d'élèves suivant une double scolarité, 2022-2025

	2022	2023	2024	2025
ES - EP	427	403	358	314
ES - CO	36	49	48	57
ES - ESII			5	1
ES - Ens. privé	9	8	8	6
ES - ES	10	10	14	9
Total doubles scol.	482	470	433	387
<i>dont doubles scol. ES - ER public</i>	463	452	411	372

Source : SRED / Données au 15.11

À l'heure actuelle, le recensement des élèves ayant deux scolarités est effectué dans chacun des établissements fréquentés. Les élèves fréquentant à la fois l'enseignement régulier et l'enseignement spécialisé apparaissent donc à la fois dans le total des effectifs d'élèves de l'enseignement spécialisé et dans les totaux des autres degrés d'enseignement. De même, les élèves fréquentant deux structures de l'enseignement spécialisé apparaissent deux fois dans le total de l'enseignement spécialisé. Cette prise en compte est juste du point de vue des prestations délivrées mais peut être problématique du point de vue du dénombrement et sur le plan budgétaire.

Le dénombrement des individus scolarisés dans l'enseignement public genevois pourrait alors se faire en tenant compte uniquement des élèves ayant une scolarité de rang 1 (scolarité dite principale) dans chaque degré d'enseignement. Le tableau suivant décrit les différentes combinaisons de doubles scolarités et permet donc de comptabiliser les élèves selon leur scolarité de rang 1.

Combinaisons des doubles scolarités (rang 1 / rang 2), 15.11.2025

Rang 1	Rang 2	Nb élèves
EP	x	39'453
EP	ES	0
CO	x	14'806
CO	ES	1
ESII	x	26'882
ESII	ES	1
ES	x	1'961
ES	ES	9
ES	EP	314
ES	CO	56
ES	ESII	0
ES	Privé	6

Source : SRED / Données au 15.11

- 39'453 élèves suivent une scolarité de rang 1 dans l'enseignement primaire (dont aucun n'a une scolarité de rang 2 dans l'enseignement spécialisé) et 314 élèves ayant une scolarité de rang 2 dans le primaire sont en scolarité de rang 1 dans l'enseignement spécialisé.
- 14'807 élèves suivent une scolarité de rang 1 au cycle d'orientation, dont 1 a une scolarité de rang 2 dans l'enseignement spécialisé, et 57 élèves ayant une scolarité de rang 2 au cycle d'orientation sont en scolarité de rang 1 dans l'enseignement spécialisé.
- 26'883 élèves suivent une scolarité de rang 1 dans l'enseignement secondaire II, dont 1 a une scolarité de rang 2 dans l'enseignement spécialisé.

2'348 élèves suivent une scolarité de rang 1 dans l'enseignement spécialisé, dont 1'961 n'ont pas de scolarité de rang 2 et 376 ont une scolarité de rang 2 dans l'enseignement régulier public ou privé. 9 élèves suivent deux scolarités dans l'enseignement spécialisé. Enfin, 2 élèves ont une scolarité de rang 2 dans l'enseignement spécialisé et une scolarité de rang 1 respectivement au cycle d'orientation et dans le secondaire II.

